

Attention aux déchets verts et organiques dans les cours d'eau !



1

Ils provoquent l'eutrophisation du milieu, soit un déséquilibre en sels minéraux.

Conséquences : prolifération de plantes aquatiques et appauvrissement du milieu en oxygène, diminution de la biodiversité, modification du caractère du cours d'eau et développement des nuisibles.

2

Ils provoquent l'asphyxie des plantes de berges.

Conséquences : destruction des racines qui maintiennent le sol et stabilité des berges menacées, développement d'orties et d'espèces exotiques envahissantes telles que la balsamine de l'Himalaya.

3

Ils provoquent des pollutions olfactives et visuelles.

Conséquences : modification et dégradation du paysage et du patrimoine naturel.

Comment gérer ses déchets verts et organiques ?

- ⇒ Se débarrasser de ces déchets via la collecte en porte à porte d'Intradel.
- ⇒ Les emmener au Recyparc !
- ⇒ Composter les déchets verts et organiques sur sa parcelle afin de les transformer et de les utiliser pour nourrir vos parterres de fleurs et potager au jardin !

